

VIE MONCHALSIEENNE

mensuel d'information municipale



THÈME DU MOIS

Actualités

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

• **Fête de la musique** le 21 juin dans la cour de la salle des associations. *En cas de mauvais temps, la manifestation aura lieu dans la salle des fêtes.*
18h à 19h : scène ouverte réservée aux musiciens.ne.s monchalsien.ne.s qui souhaitent se produire en public et se faire connaître. Merci de vous inscrire rapidement en mairie ou sur bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr.

À partir de 19h : concert gratuit du groupe Éphémère
BUVETTE & PETITE RESTAURATION SUR PLACE
Pour une meilleure organisation, merci de pré réserver en mairie 03 27 24 53 78 - bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr.

• Les associations "l'Effet du pinceau" et "les Ch'tites créasolidaires roses" organisent leurs portes ouvertes le **samedi 25 juin de 9h30 à 11h30** à la salle des associations. N'hésitez pas à venir les rencontrer, voir leurs réalisations et prendre des renseignements.

• **Animations du 14 juillet** : nombreux stands gratuits. BUVETTE & PETITE RESTAURATION SUR PLACE
Les bénévoles des associations distribueront des flyers fin juin pour la pré réservation des repas dans un souci de bonne organisation logistique. Les coupons-réponse seront à retourner en mairie.



Festivités du 14 juillet 2022 Monchaux sur Écaillon

10h - Défilé avec l'Harmonie communale
Monchaux - Prouvy - RDV devant la Mairie

10h à 18h - Nombreux stands dans la cour de la salle des Associations : pêche à la truite, tir de précision, enveloppes gagnantes, tournois de baby-foot, billard et fléchettes, château gonflable, ...

Stands gratuits

Petite restauration et buvette sur place :
américains et sandwiches saucisse/merguez, frites



ORGANISÉES ET ANIMÉES PAR LES ASSOCIATIONS LA BELOTE, LE COME PÉTANQUE, LES FRANCS-TIREURS, LA TRUITE MONCHAUX-THIANT ET LA VIE DOUCE



Monchaux Infos

Le formulaire « **tranquillité vacances** » à fournir à la police ou à la gendarmerie est téléchargeable gratuitement en ligne sous la forme d'un fichier PDF sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033.

Ce formulaire permet de demander à la police ou à la gendarmerie d'effectuer des patrouilles près de votre domicile en votre absence et d'être prévenu en cas d'anomalie constatée. Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie ou au commissariat le plus proche de chez vous. Il vous faut notamment fournir les coordonnées de la personne à prévenir si les gendarmes ou les policiers constatent une anomalie pendant votre absence.

Ces démarches doivent être accomplies au moins 2 jours avant votre départ.



AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO OU D'UNE TROTINETTE ÉLECTRIQUE (RENOUVELLEMENT)

Dans la cadre de son Plan Climat 2020-2026 et afin de favoriser toujours plus la mobilité durable, **Valenciennes Métropole**, propose à ses habitants une aide financière pour acquérir un vélo ou une trottinette électrique.

Conditions d'attribution de l'aide :

- Acquisition d'un véhicule adulte parmi ceux listés ci-après :

- Vélos de ville comprenant les vélos hollandais, les vélos tout chemin (VTC), les vélos urbains, les vélos pliants et les vélos à assistance électrique (hors vélos cargo qui peuvent bénéficier de l'aide nationale sans prérequis de soutien de la collectivité)
- Trottinettes électriques (hors draisienne).

- L'achat du véhicule devra se faire entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022, chez un professionnel situé sur le territoire de Valenciennes Métropole (l'achat via un site web ne sera pas pris en compte). Cette aide s'adresse aux habitants du territoire de Valenciennes Métropole (35 communes de l'Agglomération) majeurs et actifs (ou étudiants majeurs) ainsi que pour les mineurs sous contrat professionnel sur justificatif (contrat de professionnalisation).

- L'aide ne sera versée que pour un seul véhicule par foyer fiscal. Celle-ci est non renouvelable (ainsi un foyer fiscal ne peut pas bénéficier plusieurs fois de ce dispositif). Par ailleurs, tout foyer fiscal ayant déjà bénéficié de l'aide 2020 et 2021, ne peut bénéficier de celle menée en 2022.

- L'aide sera accordée dans la limite de l'enveloppe dédiée.

Retrouvez le formulaire en ligne sur www.valenciennes-metropole.fr

Portrait de :

L'Effet du Pinceau

L'association créée en février 2019, est accueillie provisoirement par la Municipalité, pour suppléer un manque de local à Prouvy. Depuis, leur siège est à Monchaux.

L'association propose de réunir des personnes qui aiment l'apprentissage et la pratique de la peinture sur divers objets en porcelaine.

Vous pouvez voir quelques réalisations lors de notre présence à l'exposition des artistes locaux, au téléthon, ...

Le principe : chaque personne apporte l'objet qu'elle souhaite peindre.

L'association compte actuellement 9 adhérents, elle se réunit chaque mardi de 10h à 17h salle des associations.

L'adhésion est de 15 € pour les Monchalsien.ne.s comme pour les extérieur.e.s.

Présidente : Mme ARNOULD Martine

Secrétaire : Mme LECAS Dominique

Trésorier : M. ARNOULD Michel

Pour plus de renseignements, contacter Martine ARNOULD au 07-78-47-67-96.

N'hésitez pas à venir nous voir, nous rencontrer également lors de la matinée portes ouvertes en symbiose avec les ch'tites solidaires le samedi 25 juin 2022 de 9h30 à 11h30 à la salle des associations !

